

Sont également présents: MM. E. H. Scammell, M. A. Lavoie, le capitaine Colebourne, le lieutenant-colonel L.-R. Laflèche, J. R. Bowler, C. P. Gilman et F. L. Barrow.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le Comité étudie de nouveau l'affaire du soldat J.-L. Durand, en faveur duquel une lettre adressée au très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre, et signée par Sir Eugène Fiset et M. H. B. Adshead est lue et approuvée.

Le Comité entend ensuite les témoignages rendus par le colonel Thompson, le Dr Kee et M. Paton touchant les recommandations nos 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 des propositions de la Légion canadienne.

A la fin de ces dépositions, le vice-président lit une lettre datée du 17 mars, que le président a reçue de M. Harry Bray, de la Commission de secours aux soldats, division des Réclamations, à Toronto, concernant le nombre des cas dont la Commission a disposé, à propos des prétentions quant aux droits aux pensions et au traitement ou à l'augmentation de l'échelle des pensions.

Le Comité étudie la lettre de M. Bray de même que la question de faire comparaître M. Bray devant le Comité. Après quelque discussion, M. Thorson propose que si M. Bray désire témoigner, il devra le faire de son propre mouvement.

A une heure, le Comité s'ajourne jusqu'à mardi, à onze heures du matin.

---

JEUDI le 22 mars 1928.

Le Comité spécial des pensions et problèmes des anciens combattants se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. Power.

Tous les membres du Comité sont présents.

Les témoins présents à interroger sont: le colonel Thompson, le Dr Kee et M. Paton, de la Commission de pensions.

MM. E. H. Scammell, M. A. Lavoie, le capitaine Colebourne, J. R. Bowler, C. P. Gilman et F. L. Barrow sont également présents.

Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière séance.

Le Comité étudie de nouveau la question de faire comparaître M. Bray comme témoin afin de l'interroger. M. MacLaren propose que l'on renonce à ce projet. Débat. M. Sanderson propose alors d'assigner M. Bray. La motion de M. Sanderson est mise aux voix et elle est rejetée. La motion de M. MacLaren est adoptée.

Le Comité considère alors les témoignages donnés par le colonel Thompson, le Dr Kee et M. Paton concernant les suggestions de la Légion canadienne, nos 19 à 23 inclusivement, se rapportant aux articles 27, 28, 31, 32 et 33 de la Loi des pensions. On cite le nombre des pensionnaires intéressés en vertu de l'article 27 (b) et aussi en vertu de l'article 32, paragraphe 2.

A une heure, sur la proposition de M. Clark, le Comité s'ajourne à vendredi, à onze heures.